



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

### CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LAC SAINT-JEAN EST MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, lundi le 10 mars 2025 à 19h30.

**Présences :** M. Mario Desbiens, Maire  
M. Pascal Gauthier, conseiller # 1  
M. Bernard Girard, conseiller # 2  
*Poste vacant*, conseiller # 3  
M. Jacques Vachon, conseiller # 4  
M. Jonathan Boily, conseiller # 5  
M. Bruno Plourde, conseiller # 6

#### Absences :

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens, maire. Est également présent, M. Mathieu Lapointe, directeur général et secrétaire-trésorier.

#### 1- OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

#### 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Pascal Gauthier, appuyé de M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant :

#### R.2025-048

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux :
  - a) Séance ordinaire du 3 février 2025
  - b) Séance extraordinaire du 24 février 2025
4. Correspondances :
  - a) Une lettre de la Sûreté du Québec
  - b) Une lettre d'alliance Forêt Boréal
  - c) Une lettre de Irving Canada
5. Rapport des comités
6. Approbation des comptes pour la période de février 2025
7. Avis de motion et présentation du projet de règlement 414-25
8. Approbation de la programmation finale – TECQ 2019-2024
9. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
10. Autorisation de paiement – décompte # 6 Fort-An Construction
11. Demande d'aide financière – Cercle de l'Âge d'or de Sainte-Monique
12. Demande d'aide financière – Fabrique de Sainte-Monique
13. Autorisation de signature – Entente MTQ – Balayage de la route 169
14. Autorisation de signature – Permis d'intervention 2025 MTQ
15. Motion de sympathie – M. Lionel Larouche
16. Divers :
  - a) Fabrique de Sainte-Monique
  - b) \_\_\_\_\_



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

17. Période des questions
18. Levée de l'assemblée

### **3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- a) Séance ordinaire du 3 février 2025

**R.2025-049**

Il est proposé par M. Bruno Plourde, appuyé par M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal et d'adopter, séance tenante, le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025.

- b) Séance extraordinaire du 24 février 2025

**R.2025-050**

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé par M. Bruno Plourde et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal et d'adopter, séance tenante, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2025.

### **4- CORRESPONDANCE**

- a) Une lettre de la Sûreté du Québec visant à présenter aux membres du conseil la nouvelle coordonnatrice locale en police communautaire pour le centre de service d'Alma, Mme Valérie Briand.

*M. Mario Desbiens, propose que soit adressée une motion de félicitation à Mme Valérie Briand suite à sa nomination au poste de coordonnatrice locale en police communautaire.*

*M. Mario Desbiens, propose que soit adressée une motion de félicitation à M. Guillaume Beaupré suite à sa nomination au poste de responsable de la MRC de la MRC de Lac-Saint-Jean Est.*

*M. Mario Desbiens, propose que soit adressée une motion de remerciement à M. Stéphane Simard suite à l'annonce de sa retraite de la Sûreté du Québec après de nombreuses années de services.*

- b) Une lettre d'Agro-Forêt Boréal invitant les membres du conseil au Rendez-vous des communautés forestières qui aura lieu le 31 mars prochain à Saint-Gédéon.
- c) Une lettre d'Irving Canada répondant à la demande de la Municipalité de la possibilité d'acheter le terrain vacant leur appartenant sur la route 169. Il nous informe qu'ils ne sont pas intéressés à vendre, mais qu'en fonction des projets que nous pourrions avoir sur le terrain, différentes options pourraient être envisagées avec eux.

### **5- RAPPORT DES COMITÉS**

Les membres du conseil font un compte-rendu détaillé des réunions et autres actes relatifs à leurs comités.



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

### 6 -APPROBATIONS DES COMPTES

N° de résolution  
ou annotation

R.2025-051

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé par M. Bruno Plourde et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'approuver les listes des comptes à payer produites au conseil pour la période du mois de février 2025, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser le secrétaire-trésorier à libérer les fonds à cet effet.

La liste des comptes suivants a été produite au conseil:

Comptes à payer	79 143.97 \$
Comptes déjà payés	358 437.83 \$
TOTAL	437 581,80 \$

### Certificat de disponibilité de crédits

*Je, soussigné, Mathieu Lapointe, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants au budget approuvé pour payer les comptes ci-haut mentionnés et les autres résolutions inscrites au présent procès-verbal, ladite liste en faisant partie intégrante.*

  
Mathieu Lapointe, directeur général et secrétaire-trésorier

### 7- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 414-25

M. Jonathan Boily conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 414-25 visant la modification du règlement de zonage numéro n° 265-05 afin de modifier la zone 103 C en zone mixte (résidentielle et commerciale) portant le numéro de zone 103 M.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante

### 8- APPROBATION DE LA PROGRAMMATION FINALE – TECQ 2019-2024

R.2025-052

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé de M. Pascal Gauthier et résolu à l'unanimité des membres du conseil que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux finale ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

### **9- DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

#### **R.2025-053**

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé de M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter le dépôt de la liste mise à jour de déclaration d'intérêt pécuniaire des élus municipaux.

### **10- AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE # 6 FORTAN-CONSTRUCTION**

#### **R.2025-054**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une recommandation de paiement pour le décompte #6 liée aux travaux de construction d'un nouveau garage municipal de la part de Mme Joanie Lapointe, architecte pour la firme ATSH architecte ;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme ATSH architecte a été mandatée par la municipalité suite à un appel d'offres public pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance de chantier pour la construction d'un nouveau garage municipal ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé par M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser, séance tenante, le paiement du décompte #6 à l'entreprise Fort-An Construction au montant de 166 124.75 incluant les taxes applicables et de retenir un montant de 16 054.19 \$ plus les taxes applicables telles que prévue au contrat.

### **11- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CERCLE DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-MONIQUE**

#### **R.2025-055**

Il est proposé par M. Bruno Plourde, appuyé de M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accorder une aide financière de 500 \$ au Cercle de l'Âge d'or de Sainte-Monique pour des travaux de rénovation de la cuisine du bâtiment leur appartenant visant à améliorer l'offre de services aux membres et à la population.

### **12- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FABRIQUE DE SAINTE-MONIQUE**

#### **R.2025-056**

Il est proposé par M. Jonathan Boily, appuyé par M. Pascal Gauthier et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accorder une contribution financière de 250 \$ à la Fabrique de Sainte-Monique pour la tenue de l'activité *La journée de la Fabrique*.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

### 13- AUTORISATION DE SIGNATURE ENTENTE MTQ – BALAYAGE DE LA ROUTE 169

R.2025-057

Il est proposé par M. Pascal Gauthier, appuyé de M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser M. Mario Desbiens, maire, ainsi que M. Mathieu Lapointe, directeur général à signer l'*Entente annuelle de balayage* » pour le balayage du printemps de la route 169 se trouvant sur le territoire de la municipalité.

### 14- AUTORISATION DE SIGNATURE – PERMIS D'INTERVENTION 2025 MTQ

R.2025-058

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé de M. Bruno Plourde et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser M. Mario Desbiens, maire, ainsi que M. Mathieu Lapointe, directeur général à signer le permis d'intervention annuelle visant les travaux d'entretien mineur sur la route 169 se trouvant sur le territoire de la municipalité.

### 15- MOTION DE SYMPATHIE – M. LIONEL LAROUCHE

a) *M. Lionnel Larouche* :

M. Pascal Gauthier, conseiller, propose que soit adressée une motion de sympathie à la famille et aux proches de M. Lionel Larouche suite à son décès récent.

### 16- DIVERS :

a) *DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FABRIQUE DE SAINTE-MONIQUE*

R.2025-059

Il est proposé par M. Jonathan Boily, appuyé de M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accorder une aide financière à la Fabrique de Sainte-Monique représentant l'équivalent des taxes municipales à payer pour un montant de 1898 \$.

### 17- PÉRIODE DE QUESTIONS

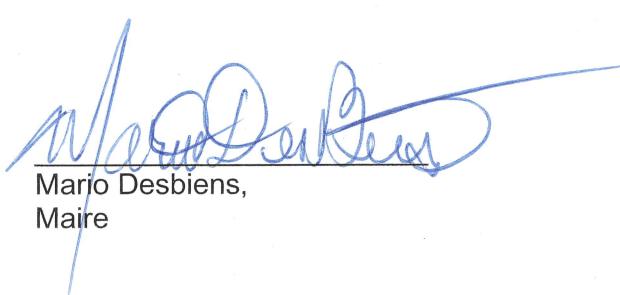
Des citoyens ont posé des questions pour lesquelles ils ont reçu des réponses de la part des membres du conseil.

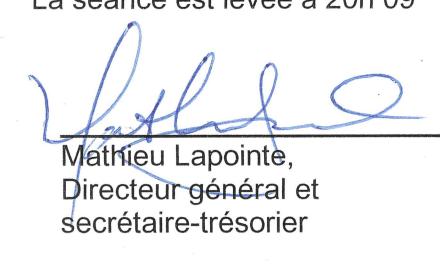
### 18- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R.2025-060

Attendu que tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ont été traités, il est proposé par M. Jonathan Boily et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

La séance est levée à 20h 09

  
Mario Desbiens,  
Maire

  
Mathieu Lapointe,  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier